



Monsieur le Préfet de Région
Préfecture
6 Quai Ceineray
BP 33515
44035 NANTES Cedex 1

Notre Dame des Landes, le 12 juin 2013

Monsieur le Préfet,

Nous avons le regret de vous informer que le C.A du Cédpa s'est réuni cette semaine et a décidé de suspendre sa participation au travail auquel vous nous aviez conviés à la suite du rendu des rapports des trois commissions sur le projet d'aéroport à Notre Dame des Landes. Nous étions déjà assez inquiets après nos premières réunions car nous avons senti que nous n'avions pas la même lecture des rapports et notamment du rapport scientifique, mais nous étions encore prêts à « jouer le jeu ». Cependant, depuis, plusieurs faits ont malheureusement renforcé notre méfiance :

- 1) La commission du dialogue n'a visiblement pas l'intention de répondre au courrier que nous lui avons envoyé le 1^{er} mai dernier. Or, n'ayant pas été invités lorsque vous avez présenté ce rapport en présence de Monsieur Chéreau, nous n'avons pas pu lui poser nos dernières questions. Ce silence est assez désagréable alors que nous avons répondu de notre côté à toutes les sollicitations qui nous ont été faites. Une première erreur du rapport (sur la création d'emplois) vient d'être pointée publiquement par une journaliste (cf article de Rue 89) ; sans réponse à nos questions, nous allons donc soulever les autres.
- 2) La réunion technique du 4 juin avec la DGAC et la DDTM, sous la direction de Monsieur Doré, nous a montré que les services de l'État avaient l'intention d'aller vite ; le mois de septembre a été cité à plusieurs reprises comme terme des études, ce qui ne nous laisse pas espérer un vrai travail contradictoire et transparent. Lorsque nous avons demandé que le PEB prévoie trois horizons de temps, comme cela se fait habituellement, nous avons senti l'embarras (« prendre plus de temps », « coûter plus cher », « pas le feu vert pour cela »...). Lorsque nous avons redemandé un véritable travail avec la DGAC sur les questions restées pendantes de l'étude coût/bénéfices de la DUP, M. Doré a commencé par affirmer qu'il ne pouvait y avoir discussion puisque nous étions en contentieux sur le sujet. J'ai alors rappelé que vous-même aviez trouvé normal d'éclaircir ce point. La réunion s'est achevée sans engagement clair sur le sujet.
- 3) AGO vient de déposer une demande de permis de construire pour l'aérogare, qui est donc en cours d'instruction, selon la technique bien française du « saucissonnage » des dossiers.
- 4) Enfin, l'interview que vous avez accordée à Presse-Océan a conforté notre sentiment. Vous évoquez à nouveau la rentrée de septembre, parlez des arrêtés loi sur l'eau et du possible démarrage des travaux à la suite. Même si M. Lapouze a ensuite téléphoné à l'une de nous pour dire que vos propos n'avaient pas été retranscrits fidèlement par le journaliste, vous ne les avez pas démentis depuis et le journaliste les confirme. Or l'émoi qui a suivi la parution de ce papier samedi est grand, et nous élus du Cédpa ne voulons pas être caution d'études complémentaires dont nous avons le sentiment qu'elles sont destinées à nous faire admettre une conclusion déjà faite. Et que nous pourrions déjà écrire !

C'est pourquoi, à ce jour nous préférons nous retirer d'un cadre visiblement biaisé. Pour votre complète information, sachez que nous écrivons à Monsieur le Président de la République pour lui expliquer les raisons de ce choix et en appeler à son arbitrage clair. La commission scientifique a parlé de la nécessité d'un délai d'un an voire plus pour avoir une analyse correcte de l'état initial ; la Commission européenne qui a engagé une procédure « EU-pilot », a trouvé les réponses de l'État français si insuffisantes qu'elle lui a renvoyé de nouvelles demandes ; la commission des pétitions a clairement affirmé qu'elle ne voulait pas « arriver trop tard » dans ce dossier. La rapidité affichée par les porteurs politiques du projet, rapidité que vos propos valident, n'est absolument pas compatible avec tous ces éléments importants.

Vous nous aviez dit que vous donneriez un nouveau calendrier fin juin, nous l'attendons donc pour infirmer ou confirmer nos craintes présentes et voir la suite à donner. Une reprise de notre participation aux travaux d'études ne pourrait se faire qu'à la condition d'établir un vrai climat de transparence et de prendre les moyens d'une réelle démarche contradictoire.

Avec nos regrets, nous vous prions de croire, Monsieur le Préfet, à nos salutations les plus distinguées.

Les coprésidents du Cédpa

Françoise Verchère – Jean Paul Naud – Isabelle Loirat